

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DELIBERATION N° 2020 - 216

SEANCE DU 29 OCTOBRE 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : 116
Titulaires présents : 103
Suppléants présents : 1
Pouvoirs : 0

Date de convocation :

23/10/2020

Date d'affichage :

12/11/2020

Votants :	104	Pour :	101	Contre :	0	Abstentions :	3
-----------	-----	--------	-----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf octobre, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est prononcé, sous la présidence de Monsieur Philippe PROST.

Délégués titulaires présents :

ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BESSARD Maurice ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Jean Pierre ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOZON Fabienne ; BRIDE Frédéric ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CAPPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CLOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; COQBLIN-VILLESSECHE Anne ; CORAZZINI Sylvie ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DE MERONA Bernard ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUMONT GIRARD Philippe ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FATON Patrice ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBEY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; HUSSON Gérald ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LAMARD Philippe ; LANCELOT Catherine ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MONNERET LUQUET Jocelyne ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; PANISSET Marilyne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNARI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Daniel.

Délégués suppléants présents : JULLEROT Pascal

Absents : ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BENOIT Jérôme ; BOISSON Laurence ; BOURGEOIS Josette ; DUFOUR Christiane ; GROS-FUAND Florence ; GUILLOT Evelyne ; HUGONNET Franck ; PAIN Michel ; PAGET Jean-Marie ; REBREYEND COLIN Micheline ;

Objet : fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Technique et instituant le paritarisme numérique

Le Conseil communautaire,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à l'administration publique territoriale et notamment ses articles 32, 33 et 33-1.

Vu le décret n°85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et notamment ses articles 1, 2, 4, 8 et 26 ;

Considérant que l'effectif apprécié au 1^{er} janvier 2020 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est de 182 agents ;

Considérant la consultation des organisations syndicales intervenue le 14 septembre 2020 ;

DECIDE

DE FIXER le nombre de représentants titulaires du personnel à quatre (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants),

DE MAINTENIR le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants, soit quatre membres titulaires et quatre membres suppléants.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les
membres présents.

Pour extrait conforme,


Le Président

